

POUR DIFFUSION IMMEDIATE
LE 28 MAI 1971

STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.



DECLARATION FAITE A L'APPEL
DES MOTIONS PAR LE SECRETAIRE
D'ETAT AUX AFFAIRES EXTERIEURES,
L'HONORABLE MITCHELL SHARP,
CHAMBRE DES COMMUNES, LE 28
MAI 1971

COMMUNIQUE RELATIF AUX
REFUGIES DU PAKISTAN
ORIENTAL EN INDE

Ces jours derniers, un certain nombre de questions ont été soulevées concernant la nature de l'aide fournie par le Gouvernement en réponse aux demandes formulées par le Gouvernement de l'Inde et le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés en faveur des réfugiés du Pakistan oriental. La Chambre se souviendra que le 18 mai, le Secrétaire général des Nations Unies a lancé un appel demandant d'urgence une aide humanitaire pour soulager la détresse de ces réfugiés et sollicité la coopération des gouvernements et des organismes privés en vue d'un effort coordonné qui s'exercerait par l'intermédiaire des Nations Unies en vue de soulager leurs souffrances.

Le Gouvernement reconnaît sans hésitation que l'Inde ne peut supporter seule le fardeau financier que représente l'apport des secours. Afin d'aider à satisfaire aux besoins humains pressants du Bengale occidental et d'autres Etats limitrophes, le Gouvernement fournit des secours d'une valeur de deux millions de dollars, comprenant des denrées alimentaires, des médicaments, des fournitures médicales et des contributions en espèces. Ce montant vient s'ajouter aux fonds affectés aux secours internationaux d'urgence, et n'influera pas sur le programme d'aide bilatérale au développement de l'Inde.

Il est très important que les secours soient fournis d'une manière aussi bien coordonnée que possible. Nous avons des consultations étroites avec les Nations Unies afin de faire en sorte que la contribution du Canada complète les apports des autres gouvernements et donateurs privés qui ont manifesté l'intention de faire leur part.

Les besoins qu'entraîne à plus long terme la présence des réfugiés en Inde ne sont pas encore connus. Notre apport vise à faire face aux besoins immédiats de la situation.

De concert avec les députés de tous les partis représentés à la Chambre et avec tous les Canadiens, le Gouvernement éprouve le désir d'aider à soulager les souffrances du Pakistan oriental. Nous disposons des fonds suffisants, des approvisionnements, des moyens de transport et du genre d'experts que réclame la situation. Nous continuons, par l'intermédiaire de la Banque mondiale et d'autres organismes internationaux, à chercher un moyen de résoudre le problème. Notre haut-commissaire à Islamabad invite avec insistance le Gouvernement du Pakistan à permettre l'acheminement des secours sous surveillance et contrôle international approprié. Je regrette de n'avoir à annoncer pour le moment aucun progrès marquant.